

CONSEIL D'ECOLE

Procès-verbal

27/03/2026

Direction

École élémentaire de
GEUDERTHEIM
74 rue du Général de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM
03 88 51 93 60
ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour :

POINT 1 : Accueil : tour de table/Remerciements / Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV
POINT 2 : MAIRIE : travaux
POINT 3 : Effectifs école / prévisions N+1
POINT 4 : Résultats des évaluations nationales : résultats des évaluations CP -Point d'étape mi-CP / Nouveaux programmes cycle 3
POINT 5 : Sécurité PPMS
POINT 6 : Règlement intérieur (points modifiés)
POINT 7 : Projets (Orchestre philharmonique, classe verte ...)
POINT 8 : Réunion directeurs : lutte contre toutes les formes de discriminations (racisme, antisémitisme, Islamophobie, etc.)
POINT 9 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 27 mars 2026

Présents :

Enseignants (es) : Isabelle LEBOLD – Noémie ANDRISSSEN – Anne GUILLON – Carine HOUEL-MAURER – Raja LEMEILLEUR – Thierry KEIFFER

Représentants de la mairie : Jérémy OHLMANN (mairie) – Michel URBAN (adjoint)

Parents d'élèves :

☐ Représentantes de la PEEP

Valérie VON ALLMEN-SCHMIDT (présidente), Angélique MOSCHEROSCH, Sarah LUDWIG, Melissa PATIENT.

☐ Représentantes « Vivre l'École »

Sophie CONRAD, Élodie HAERING.

Excusés :

Représentant de la mairie : /

Enseignantes de Religion : /

Parents d'élèves : Sandra JUD

Représentante Péri-scolaire : Séverine KLIPFEL

Enseignants (es) : Stéphanie JEUCH – Camille SCHAFFNER

AESH : Solange DUMINGER – Manuel FERREIRA

La séance est ouverte à **19 h 30**

INTRODUCTION :

Tour de table / présentations

Accueil des membres de ce C.E. et remerciements

En préambule : un grand merci aux associations la PEEP pour le don de 1 400 €, et « Vivre l'École » pour le don de 800 €.

Les associations choisissent l'action ou les actions à « appuyer », cela s'effectue dans un cadre de confiance mutuelle : merci aux associations pour cette confiance.

Merci à la mairie pour les aides apportées à différents projets en plus des aides « courantes ».

POINT 1 : Retour sur le Procès-verbal du précédent conseil d'école.

Ordre du jour du CE du 4/11/2025 :

POINT 1 : Accueil : tour de table / Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : Résultats des élections 2025

POINT 3 : Présentation de l'école (Enseignants nouvellement nommés, effectifs, répartition, APC, retours des réunions parents / professeurs, ...)

POINT 4 : Périscolaire

POINT 5 : Projet d'école et résultats des évaluations nationales

POINT 6 : MAIRIE : travaux

POINT 7 : Règlement intérieur (points modifiés) / Sécurité PPMS

POINT 8 : Projets (Piscine, escalade, ...)

POINT 9 : Le protocole pHARe : présentation (les actions de l'année 25/26)

POINT 10 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Sujets abordés lors de la réunion du 4 novembre 2025 et vote pour l'approbation du précédent PV.

Le conseil d'école s'était réuni pour faire le point sur plusieurs sujets liés à la vie scolaire, à la sécurité, aux projets et aux résultats des élèves.

La séance a eu lieu le 4 novembre 2025 à 19 h 30, avec la présence de l'équipe éducative, des représentants de la mairie, des parents d'élèves.

L'ordre du jour comprenait l'accueil, les résultats des élections (taux de participation de 85,50 %), la présentation de l'école, le périscolaire, le projet d'école, les travaux, le règlement intérieur, la sécurité, les projets, **le protocole pHARe***, et les questions des parents d'élèves.

La réunion a permis de valider le précédent PV, d'échanger sur les sujets en cours et de planifier les actions futures.

Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre du 4 novembre 2025.

VOIX POUR

14

VOIX CONTRE

0

ABSTENTIONS

0

Approbation à l'unanimité

**Remarque : "Le protocole pHARe n'est pas un aveu de problèmes dans notre école, c'est au contraire notre garantie de sécurité. Notre objectif est qu'aucun enfant ne vienne à l'école avec "la boule au ventre". En harmonisant nos discours de la PS au CM2, nous créons un environnement où le signalement est perçu comme un acte de courage et non de délation."*

POINT 2 : MAIRIE : travaux

Une partie de l'équipe enseignante a repris place dans le bâtiment principal. Pour des raisons de sécurité et des raisons humaines, il a été décidé en accord avec les différentes parties de laisser les deux classes de cycle II (CP et CP/CE1) dans le même bâtiment.

Nos remerciements à la Mairie pour la qualité des travaux effectués et le suivi du chantier afin que la première tranche soit terminée dans les temps. Les locaux rénovés sont très agréables. Les quelques dysfonctionnements logiques sont réglés avec diligence par la municipalité. Mes remerciements à la Mairie pour cette écoute toujours constructive.

Après le déménagement avec l'aide de nombreux volontaires la seconde tranche des travaux a pu débuter.

Questions MAIRIE :

Point travaux : 2^e phase terminée entre mai et juillet.

- Un petit retard dans la charpente mais sans conséquence.
- En bonne voie. Pas de date pour l'organisation du déménagement des deux classes de la salle culturelle vers les nouveaux bâtiments + salles intérieures nouveau bâtiment.

Point sur la fête scolaire (arrêté du maire pour la fermeture de voirie ?) 19/06/26

- Bloc pour lester les tonnelles OK ;
- Fermeture de la rue du Général de Gaulle de 12 h à 23 h par arrêté municipal à venir. Problématique du bus dont la liaison est assurée ce jour-là mais qui sera détourné.
- Mme Patient propose un contact qui pourrait fournir une sono gratuitement. À voir avec Alphonso pour lister le matériel nécessaire et voir si c'est possible. Sinon, Alphonso a proposé un contact pour une installation + matériel à 400 €, ce qui reste un coût certain.

POINT 3 : effectifs école et prévisions N+1

- L'école compte actuellement 153 élèves répartis dans 7 classes (moyenne d'environ **21,9 élèves par classe**) de la façon suivante :

Niveau	Enseignant(s)	Effectifs
CP	Mme SCHAEFFNER / Mme LEBOLD	22
CP/CE1	Mme ANDRISSSEN / Mme BILLMANN	19
CE1	Mme GUILLON	20
CE2	Mme JEUCH	25
CM1	Mme HOUEL-MAURER	23
CM1/CM2	Mme LEMEILLEUR	21 (7 CM1 + 14 CM2)
CM2	Mme LEBOLD / M. KEIFFER	23
TOTAL	7 Classes	153 élèves

Cycle 2 (85) / Cycle 3 (67) :

Les prévisions pour les deux prochaines années montrent une stagnation des effectifs en 2026/27 puis une remontée les deux années suivantes :

2026/27 : 37 départs et 40 arrivées, cependant il y aurait déjà 2 maintiens potentiels (dossiers en cours d'étude en école maternelle) ;

2027/28 : 30 départs et 35 arrivées

2028/29 : 25 départs et 35 arrivées

Actuellement il n'y a pas de mesure (carte scolaire) pour la fermeture d'une classe mais restons vigilants.

POINT 4 : Résultats des évaluations nationales :

Résultats des évaluations CP : Point d'étape mi-CP / Nouveaux programmes cycle 3
Intervention Noémie :

Résultats Eval Nationales CP, janvier 2026

CP, Mme Schaeffner

Items chutés :

- Français :
 - Comprendre des phrases lues seul(e) : 4 élèves fragiles
 - Écrire des mots : 2 élèves à besoin (dont 1 « loupé », car l'élève y parvient en classe) + 1 élève fragile.
- Maths :
 - Additionner (calculer en ligne) : 3 élèves à besoin + 2 fragiles

CP, Mme Andrissen

Items chutés :

- Français :
 - Lire à voix haute des mots : 1 élève fragile
- Maths :
 - Écrire des nombres entiers sous la dictée : 1 élève fragile

Les nouveaux programmes de français et de mathématiques pour le cycle 3, publiés au BOEN du 17 avril 2025, sont rentrés en vigueur à la rentrée 2025 en CM1 et sixième et seront applicables en CM2 à la rentrée 2026.

Pour sensibiliser tous les professeurs des écoles à ces nouveautés, un plan de formation et d'accompagnement sera mis en place dans notre académie. Ainsi, les 2 demi-journées académiques de réflexion et de formation à l'initiative de l'autorité académique seront consacrées avant la fin de l'année scolaire à l'appropriation des nouveaux programmes de cycle 3 par l'ensemble des enseignants.

(Maternelle et élémentaire) – une journée complète le 3 juin 2026 -

Un travail d'harmonisation de la PS au CM2 (charte, code couleur...) est en cours et sera mis en place à la rentrée 26/27 (réunion mercredi 25/03/26)

POINT 5 : Sécurité PPMS

Les premiers exercices se sont réalisés dans les « anciens locaux » et se sont très bien déroulés : les points de vigilance ont pu être évoqués et réglés (exemple évacuation au niveau de la maison de la culture afin que les enfants puissent ouvrir la porte qui donne dans le garage ouvert sans l'assistance d'un adulte mais que personne ne puisse entrer).

Un exercice risque majeur a été conduit :

PPMS Risques Majeurs : Date de l'exercice risques majeurs : 03/03/2026 ; Scénario : séisme ; Durée de l'exercice : 5 minutes ; Dysfonctionnement : aucun

Deux autres exercices « incendie » seront conduits dans les nouveaux locaux : un premier afin de vérifier le bon déroulement de l'évacuation et le second si le premier exercice a révélé des points de vigilance importants.

POINT 6 : Règlement intérieur (point modifié)

Règlement intérieur de l'école élémentaire (en bref)

Ce règlement encadre la tenue, la conduite, la santé, la sécurité, et les relations avec les parents.

- Tenue correcte exigée, interdiction de chaussures dangereuses et d'utilisation d'objets connectés.
- Fréquentation régulière obligatoire, absences justifiées ou signalées.
- Horaires.
- Récréations de 15 minutes, interdiction de jeux violents, sortie de la cour interdite sans autorisation.
- Contrôle du travail, suivi par le livret scolaire, et accompagnement pour difficultés.
- Sanctions disciplinaires, avec possibilité de conseil pour contestations.
- Santé : fiche de renseignements, gestion des médicaments, protocole pour enfants malades ou nécessitant un traitement particulier.
- Sécurité : exercices d'évacuation, assurance scolaire recommandée, responsabilité des enseignants hors temps scolaire.
- Traversée de la cour interdite pour éviter les accidents.
- Relations avec les parents : rendez-vous sur demande, lien via cahier de liaison, sortie d'enfant encadrée par un adulte.

Le règlement intérieur sera modifié sur le point suivant (point 1.4) :

1.4 Les élèves ne doivent apporter que les objets nécessaires aux activités de la classe, sont notamment proscrits les objets d'un maniement dangereux (cutter, canif...), **tout objet connecté** (téléphone portable, montre connectée, **traceur**, jeux...) ou tout autre objet étranger à l'enseignement. Ils s'abstiendront également de venir à l'école avec des sommes d'argent, des objets de valeur ou des jouets personnels. L'école ne pouvant en être responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Le terme « **proscrit** » pour les objets connectés n'est pas légalement juste : il sera modifié comme suit :

L'usage d'objets connectés est formellement interdit dans l'enceinte de l'établissement. En cas de possession, ces objets devront être éteints. À défaut, ils seront confisqués par l'enseignant et/ou le directeur, puis remis à leur propriétaire en fin de journée. En cas de récidive après trois avertissements (confiscations), les parents devront venir récupérer l'objet au bureau de la direction.

→ **À vérifier la terminologie « confiscation » que dit la loi ? Qu'est-ce qui peut être fait ?**

Une précision : **Utilisation des réseaux sociaux :**

L'accès, la création ou l'usage des réseaux sociaux sont interdits aux élèves de moins de 13 ans, conformément à la réglementation en vigueur. Les élèves ne doivent pas utiliser ces plateformes durant le temps scolaire ou dans l'enceinte de l'école. Le texte de loi pour une interdiction jusqu'à 15 ans est à l'étude. **Ce règlement a pour objectif de préserver la sécurité, la concentration et le respect du cadre scolaire. Tout manquement pourra donner lieu à des sanctions conformément au règlement intérieur de l'établissement.**

Voilà ce que dit la loi :

L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration nécessaire aux activités d'enseignement. Son usage est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations au sein des établissements. Les téléphones mobiles peuvent susciter la convoitise, le racket, le vol entre camarades. En outre, leur utilisation dans l'enceinte des établissements diminue la qualité de la vie collective pourtant indispensable à l'épanouissement des élèves. Enfin, les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyberharcèlement et facilitent l'accès aux images violentes, notamment pornographiques, pour les jeunes, au moyen d'Internet. Pour toutes ces raisons, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte des écoles et des collèges.

[L'article L. 511-5 du Code de l'éducation](#) pose le principe de l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables et de tout autre équipement terminal de communications électroniques (tablette ou montre connectée, par exemple) à l'école.

En substance : Les élèves peuvent-ils avoir un téléphone mobile sur eux ? **OUI !**

Le texte prévoit l'interdiction de l'utilisation des téléphones mobiles mais n'empêche pas leur détention par les élèves s'ils sont éteints et rangés. Il peut leur être proposé de déposer leurs équipements dans des casiers individuels lorsque l'organisation des locaux le permet, et en accord avec les collectivités concernées.

Seule l'**utilisation** du téléphone mobile est interdite dans l'enceinte des écoles.

POINT 7 : PROJETS

Je ne reprendrai que les actions en cours ou à venir, les actions déjà menées seront en grisé (pour mémoire)

Sorties piscines : stage massé (29/09/25 au 10/10/25) CM2 + CP / (13 au 17/10 et 3 au 7/11) GS + CM1/CM2

- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg** : 10/10/2025
- Musée d'art moderne CE1 + CE2 : 12/12/25
- Orchestre Philharmonique de Strasbourg : 16/03/26 - 26/03/26 cycle III
- Sortie kayak/escalade (ASCPAS /Plaine des Bouchers /Strasbourg) : CM2 11, 12/05 + 26, 28, 29/05/2026
- **Sortie équitation** (Bischwiller/Haras des Bussières) : CM1 18/05 au 22/05/2026
- Sortie équitation (Bischwiller/Haras des Bussières) : CM1/CM2 15/06 au 19/06/2026
- **Classe verte** CP + CP/CE1 : 4/05 au 7/05/2026
- Chorale avec Alfonso NSANGU (école + GS)
- **Classe artistique** du 22 au 26 juin 2026 (CE1 et CE2)
- Photo de classe 27 et 28 avril (27/04 école élémentaire sauf CM2 et le 28/04 CM2 + maternelle)

→ Demande de photos « fratries »

20 h : départ de Monsieur le Maire qui est excusé pour une réunion se déroulant simultanément.

Communs au CP/CP-CE1

- **Thème** : Alsace --> nous avons parlé des costumes Alsaciens et de l'illustrateur Hansi.
- **Liaison GS/CP - CE1** : le vendredi 3 octobre : sortie automnale, récolte d'éléments naturels d'automne..
- Jeudi 9 octobre : rencontre automnale autour d'ateliers : cuisine (cookies aux pommes), land 'art, parcours pieds nus, jeux.
- Intervention de la police municipale, ASVP, mairie et Communauté de communes Basse-Zorn, le mardi 14 octobre : distribution de bandes lumineuses (sac et bras) pour les journées sombres à venir.
- Semaine du goût avec les CP/CE1, le vendredi 17 octobre, ateliers autour de l'Alsace (thème de l'année) : cuisine (kougelhofs), arts (cigogne), jeux.

Les événements à venir en P2 :

- Cross
- Badminton
- Une correspondance commune CP + CP-CE1 et une classe de CP de Weitbruch ? annulé

CP et CP/CE1. Pour la classe verte, détails des actions :

- Réunion de préparation pour les actions concernant la classe verte le vendredi 3 octobre.
- Réunion rapide pour derniers réglages : vendredi 7 novembre.
- Vente de tartes flambées, place de la Mairie : vendredi 14 novembre 25 + vendredi 20 mars 26.
- Vente de tombolas : feuille individuelle par élève. Distribution début décembre, tirage vendredi 16 janvier.
- 2^e vente de tartes flambées au printemps → 20/03/26.
- Des urnes préparées par les élèves ont été déposées dans différents commerces des environs par les parents.
- Un appel aux dons sur le site "Ma Trousse à Projets".

-Réunion vendredi 26 juin 2026 dans la salle polyvalente (rez-de-chaussée) pour un retour p/r à la classe verte.

Objet : Point sur le financement de la classe de découverte

Bonjour,

Les actions menées en faveur de la classe de découverte ont été **définies lors de la réunion de présentation** en octobre. **En accord avec les parents présents**, il a été décidé de conjuguer des **actions collectives** (ventes de tartes flambées, urnes chez les commerçants, opération chez Schwarz) et une **action individuelle** (tombola). Cette organisation permet à chaque famille de moduler sa participation : individuellement (les grilles de tombola vendues viennent ainsi déduire **40 €** par grille du coût final par enfant) ou collectivement (autres actions).

Une précision : **le caractère individuel de la tombola a été rappelé à plusieurs reprises via les mots collés** dans les cahiers de liaison lors de la mise en place de ces manifestations.

Ace jour, Mme Andrissen et Mme Schaeffner ont informé les familles qui en faisaient la demande (ou lors du bilan des évaluations nationales) de leur solde actuel. Le **décompte final et détaillé** pour chaque famille sera réalisé durant la semaine du **23 mars**, une fois les dernières actions clôturées (récolte des urnes, retours de tombola et vente de tartes flambées). Cette procédure sera identique pour les deux classes.

Nous tenons à souligner qu'un suivi rigoureux du budget est assuré. Nous nous efforçons de communiquer régulièrement sur l'état des finances, que ce soit après chaque action ou lors de la réception de dons associatifs.

Concernant l'action « tartes flambées » du **20 mars prochain**, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous prêter main-forte. Aucune consigne restrictive n'a été donnée : l'aide de chacun est précieuse et nous ne doutons pas que la PEEP (et Vivre l'école) partage cet état d'esprit.

L'objectif principal des enseignantes reste de réduire au maximum le coût du séjour afin de permettre la participation de tous les élèves. Mme Andrissen et Mme Schaeffner restent, bien entendu, disponibles pour échanger de vive voix avec vous ou avec les familles qui le souhaiteraient.

Meilleures salutations,

Le Directeur, Thierry KEIFFER

Communs au CE1 / CE2

Sorties et activités :

- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg** : écoute de l'adaptation de l'œuvre de Tomi Ungerer *'Trémolo'* le 10 octobre dernier ; l'étude de l'œuvre a été faite au préalable en classe.
- **Petit déjeuner**, dans le cadre de la semaine du goût, le 14 octobre.
- **Entraînement au cross** dans les conditions réelles le 7 novembre.
- Visite guidée du **musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg** le matin du 12 décembre et visite d'un marché de Noël l'après-midi.
- **Nettoyage du village** le 27 mars
- Après-midis **jeux de société** le 19 décembre / autres dates ??
- **Cycle badminton** en janvier – février
- Cycle handball en période 4
- **Classe artistique** du 22 au 26 juin 2026

Projets CE1

- Intervention de deux pompiers volontaires pour une **initiation aux gestes qui sauvent** le 11 juin
- **Projet collaboratif** avec la classe de Mme KLEIN, enseignante de PS/MS, **autour des monstres**, qui permettra de développer des compétences en arts plastiques, en langage oral, en lecture, en vocabulaire, en production d'écrit et en coopération.

Projets CM1

Monsieur PAUL intervient tout au long de l'année une semaine sur deux les lundis après-midi pendant 45 min avec lecture de poèmes et histoires.

Élections au CME : intervention de Jérémy Ohlmann dans la classe pour présenter le CME et expliquer le rôle du CME. Chaque candidat a créé une affiche qu'il a déposée à la mairie et une autre affichée en classe. Il a présenté ses projets aux trois classes de cycle 3. Les élections à la mairie ont eu lieu le 26 septembre pour élire les représentants. Sont élus dans la classe : Evan Heitz et Eliott Weiss.

Association Les Bredele's : présentation le 3 novembre 25

Journée de sensibilisation au harcèlement le 6 novembre 25

Repérage et entraînement sur le parcours cross le 10 novembre (cycle 3)

Badminton : en période 2

Cross solidaire : 14 novembre

Petits champions de la lecture jusqu'en janvier

Euro voyageurs : intervention effectuée

Orchestre philharmonique de Strasbourg : le 16 mars à 14 h 30 « Le destin de Beethoven : symphonie numéro 5 en do mineur »

Intervention « SCIENCES » gratuite initiée par la Basse-Zorn 28/04 (matin) et 12/05 (après-midi) + 16/06 sur la journée.

Stage équitation : 18 au 22 mai 2026

Rencontre avec les correspondants allemands : le 30 avril 2026 à Geudertheim et le 11 juin 2026 en Allemagne

Projets CM1/CM2

- Stage massé de natation à la piscine à Hochfelden : CM1/CM2 *semaine du 13/10/2025 et du 03/11/2025 P1 et P2* (remerciement aux accompagnateurs ; 13 élèves confirmés, 7 niveau intermédiaire, 1 débutant)

- Intervention de M. PAUL : *toute l'année* lire, lire un texte, une poésie (½ lundi 45min)

- CME P1 : Participation aux élections *vendredi 26 septembre* à la mairie :

Candidats et élus au Conseil municipal des enfants CM1/CM2/ Antoine, Mya, Lisa

- CROSS P2 : Intervention de l'association Les Bredele's le 3 novembre.

Entraînement au parcours de santé lundi 10 novembre 2025 après-midi (merci aux accompagnateurs : Mme Morscherosch)

Cross solidaire le vendredi 14 novembre 2025 matin

- Participation au concours des « Petits champions de la lecture » *P1P2P3*

- Chorale de Alfonso : concert de Noël à la résidence senior le 16 décembre 2025 et fête de fin d'année

- Affiches et réflexions sur le harcèlement et l'usage d'internet.

- Intervention de Eurovoyageur en géographie (effectuée).

-Sortie culturelle au Palais de la Musique et des Congrès : *(jeudi 26 mars à 14 h 30)* Concert de Brahms « Un voyage lumineux » par l'OPS.

- Harcèlement : Présentation des affiches aux autres classes et réflexions.

- Cycle Handball avec Francis *en P3 ou P4*

- Intervention de Pierre-Yves sur la sécurité routière (un grand merci aux parents ayant passé l'agrément : Monsieur GAUSS, Mme STRIEGEL, et Mme EHRARDT) :

Jeudi 4 juin : CM1 et CM2 Bloc 1 (matin en demi-groupe) : réglage, test savoir pédaler.

Bloc 2 (après-midi) : Savoir circuler/ parcours demande du projet de Monsieur LEVER (Basse-Zorn – sécurité routière pour tous les élèves)

Vendredi 5 juin : Bloc 3 pour CM2 (1 accompagnateur/dates passation agrément).

- Intervention sur le tri des déchets, le risque ferroviaire ? Pas de date pour l'instant.

- Stage équitation au Haras de Bischwiller : *semaine du lundi 15/06/2026 (4 jours) en P5*

- **Projet**

Projet de la Communauté de Hoerdt d'une voie verte sécurisante que les enfants pourraient utiliser en vélo mais pour l'instant, c'est dans les cartons.

Projets CM2

- Stage massé de natation à la piscine à Hochfelden : CM2 *semaine du 29/09/2025 et du 10/10/2025*

P1 (remerciement aux accompagnateurs)

- Intervention de M. PAUL : *toute l'année* dire, lire un texte, une poésie (½ lundi 45 min)

- CME *P1* : Participation aux élections *vendredi 26 septembre* à la mairie :

Candidats et élus au Conseil municipal des enfants

Entraînement au parcours de santé lundi 10 /11/25 après-midi (merci aux accompagnateurs)

Cross solidaire le vendredi 14/11/25 matin

- Participation au concours des « Petits champions de la lecture » *P1P2P3*

- Chorale de Alfonso : concert de Noël à la résidence senior le 16/12/25 et fête de fin d'année

- Affiches et réflexions sur le harcèlement et l'usage d'internet.

- Cycle Handball avec Jean François JUNG *en P2*

- Intervention de Eurovoyageur en géographie.

- Sortie culturelle au Palais de la Musique et des Congrès : (*jeudi 26 mars à 14 h 30*) Concert de Brahms « Un voyage lumineux » par l'OPS.

- Intervention de Pierre-Yves LEVER sur la sécurité routière :

Lundi 1^{er} juin : CM1 et CM2 Bloc 1 (matin en demi-groupe) : réglage, test savoir pédaler.

Bloc 2 (après-midi) : Savoir circuler/ parcours

Mardi 2 juin : Bloc 3 pour CM2 (1 accompagnateur/dates passation agrément).

- Intervention sur le tri des déchets, le risque ferroviaire ?

Remarque PCL : deux élèves sont à l'honneur : ils participeront à la finale départementale ce samedi :

Le 28/03/2026 à 14 h

Espace sportif et culturel

19 rue des jardins, 67206 MITTELHAUSBERGEN

POINT 8 : Réunion directeurs

Lutte contre toutes les formes de discriminations (racisme, antisémitisme, Islamophobie, etc.). On nous a demandé d'être vigilants sur ces points qui rejoignent le « vivre-ensemble », point sur lequel l'école reste attentive.

À la suite de la réunion avec l'Inspecteur, notre école s'inscrit dans le plan national PRADO. Notre objectif est d'harmoniser nos réponses face aux discriminations, tout comme nous le faisons pour le harcèlement avec le protocole pHARe. Il s'agit de protéger nos élèves tout en leur apprenant la valeur juridique et morale de leurs paroles.

Synthèse : Plan de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et les Discriminations

L'institution réaffirme que l'école est le lieu premier de la **prévention** et de l'apprentissage du « **vivre-ensemble** », en cohérence avec les orientations du Conseil de l'Europe et le plan national **PRADO***1.

1. Les 4 Axes Stratégiques :

1. **Quantifier** : Sortir de l'invisibilité en **recensant systématiquement les faits** pour mesurer l'ampleur des phénomènes au sein de l'établissement.
2. **Former et Sensibiliser** : **Utiliser les ressources de partenaires** (ex : **SOS Racisme**) pour former les enseignants et proposer des modules pédagogiques aux élèves.
3. **Accompagner les victimes** : Lever les freins au dépôt de plainte et assurer un soutien psychologique et juridique aux victimes.
4. **Sanctionner** : Rappeler que les **propos de haine** ne sont pas des opinions mais des **délits**. Depuis 2023, l'école élémentaire dispose de leviers disciplinaires renforcés.

2. Cadre Juridique et Signalement

Il est crucial de savoir **caractériser les faits** pour agir efficacement. Contrairement au harcèlement, le racisme est souvent plus simple à définir juridiquement :

- **Infractions traitées** : **Injure, diffamation, provocation à la haine raciale, propos tenus publiquement.**
- **Outil de veille** : La plateforme **PHAROS***2 permet de **signaler et de faire supprimer les contenus illicites** circulant sur le web (réseaux sociaux, messageries).

3. Mise en œuvre à l'échelle de l'école

L'enjeu est de transformer des actions éparées en un **protocole d'école cohérent** :

- **Harmonisation** : Créer un **lien entre les cycles** pour que la réponse pédagogique soit graduée et continue (de la PS au CM2).
- **Ressources** : S'appuyer sur le **plan PRADO** pour monter des projets innovants et participatifs liés à la mémoire et à la lutte contre les préjugés.
- **Pédagogie** : **Balayer l'ensemble des programmes** (EMC, Histoire, Littérature) pour s'assurer que ces thématiques sont abordées annuellement.

4. Ce que nous pouvons faire à notre échelle

- **Identifier** : Être vigilant sur le vocabulaire utilisé dans la cour et les classes.
- **Dialoguer** : Organiser des débats et des temps de parole pour déconstruire les stéréotypes dès le plus jeune âge.
- **Partenariats** : Faire intervenir des associations spécialisées pour apporter un regard extérieur et expert.

*1 PRADO : **plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations**

*2 PHAROS : **Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements**

POINT 9 : questions associations non traitées précédemment

- **Y a t – il une visite du collège par les CM2 en journée d'immersion ?** Question posée à la principale du collège : pas de réponse actuellement.
- Deux élèves stagiaires sont venues à l'école et ont présenté le collège aux élèves de CM2, puis ont répondu aux questions des élèves : demande des parents d'être tenus au courant par rapport à cette journée d'immersion.
- La prof de français et M. KEIFFER ont échangé pour donner des références de livres à lire au CM2. La prof de maths a proposé une participation collective à un concours de maths.
- Proposition des associations de parents de solliciter auprès des associations de parents du collège une relance de cette journée d'immersion.

Calendrier :

- **Actions PEEP récentes et à venir :**
 - - **Concours de dessin et remise de prix (vendredi 10 avril matin)**
 - - **Bourse à la puériculture du dimanche 26 avril**
- **Conseil d'école du 3^e trimestre : mardi 23 juin 2026 à 19 h 30**
- **Photos de classes : 27 et 28 avril 2026 (maternelle et élémentaire)**
- **Fête scolaire : le 19 juin 2026**

La séance est close à 20 h 35

La secrétaire,

Isabelle LEBOLD

Le directeur,

Thierry KEIFFER